DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT de BESANÇON

OBJET :

RÉGIE BIOCHALEUR : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2027

Délibération n°2026/75

MEMBRES :

En exercice : 40

Présents : 28

Représentés : 3

Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 31

Absents excusés : 14

Absent : 1

RÉSULTAT DU VOTE :

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION :

22 octobre 2026

NOTA :

Cette délibération sera publiée en novembre 2026 sur www.syded.fr.

SYDED

(Syndicat mixte d'énergies du Doubs)
33 rue Clément Marot
25000 BESANÇON

territoire d'énergie DOUBS-SYDED

EXTRAIT
du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 30 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 octobre à 10 heures 30

Le comité syndical du SYDED s'est réuni au SYDED, 33 rue Clément Marot, à Besançon, après convocation légale, sous la présidence de Patrick CORNE, Président.

Secrétaire de séance : Marc **TIROLE**.

Étaient présents : Christophe **ANDRÉ** *(à compter de la délibération 2026/64),* Madeleine **ARNOUX**, Franck **BERNARD** *(suppléant)*, Claude **BOURIOT**, Nathalie **BOUVET** *(pouvoir de Anthony NAPPEZ)*, Christian **BRAND**, Éric **BRULEBOIS**, Patrick **CORNE**, Claude **COURVOISIER**, Gérard **DÈQUE**, Pascal **DUCRET**, Laura **GINIOT**, Marc **JACQUOT** *(suppléant)*, Christophe **JANIN**, Éloy **JARAMAGO**, Éric **LAMY** *(pouvoir de Alain SYLVANT)*, Michel **LENGLET** *(suppléant)*, Jean-Sébastien **LEUBA**, Madeleine **LHOMME**, Pierre **LIÈVREMONT**, Pierre **MILLON**, Benoit **PARENT**, Frédéric **PATOIS**, Laurent **PETIT** *(pouvoir de Patrick COMTE)*, Pascal **ROUTHIER** *(ne prend pas part au vote des délibérations 2026/65 et 2026/66),* Marc **TIROLE**, Claude **VADAM**, Romain **VERMOT**.

Étaient excusés : Patrick **COMTE** *(pouvoir à Laurent PETIT)*, Laurent **CROIZIER**, Christian **CUGNEY**, Vincent **CUVELIER**, André-Marie **DEPOUTOT**, Didier **GENDRAUD**, Laurent **JEUNET**, Jean-François **MENESTRIER**, Serge **MINORET**, Anthony **NAPPEZ** *(pouvoir à Nathalie BOUVET)*, Denis **POIX-DAUDE**, Philippe **RÉGENNASS**, Emmanuelle **RICHARD**, Alain **SYLVANT** *(pouvoir à Éric LAMY).*

Étaient absents : Christophe **DALONGEVILLE**.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé de Marc TIROLE, 2ème vice-président, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ***De prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2027 de la régie BioChaleur, sur la base du rapport présenté au comité syndical conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du CGCT, précisées par décret 2016-841 du 24 juin 2016.***

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président du SYDED,
Patrick CORNE

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026

territoire d'énergie DOUBS-SYDED Le Président du SYDED, Patrick CORNE

Orientations budgétaires 2027 de la régie BioChaleur

SOMMAIRE

1 - METHODOLOGIE ET HYPOTHESES RETENUES

2 - LES GRANDES MASSES FINANCIERES
- **2.1 -** Les masses budgétaires
- **2.2 -** Soldes financiers
- **2.3 -** Fonds de roulement et résultat prévisionnel
- **2.4 -** Endettement

3 - LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS
- **3.1 -** Soldes intermédiaires de gestion
- **3.2 -** Effet de ciseau

4 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT
- **4.1 -** Encours de dette et emprunts nouveaux

5 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
- **5.1 -** Les recettes liées à la vente de chaleur
- **5.2 -** Les dépenses de fonctionnement

6 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- **6.1 -** Les recettes d'investissement
- **6.2 -** Les dépenses d'investissement

7 - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT
- **7.1 -** Les dépenses prévues au PPI

8 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

AR-Préfecture du Doubs

025-252508288-20261104-10-AU

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 04-11-2026

Publication le : 04-11-2026

territoire d'énergie DOUBS-SYDED

Le Président du SYDED, Patrick CORNE

1 - METHODOLOGIE ET HYPOTHESES RETENUES

Le scénario constitue une prospective à court terme sur 2027. Il tient compte d'une estimation du Compte Financier Unique (CFU) 2026 qui dégagerait un résultat déficitaire sur la section de fonctionnement.

Par ailleurs, le résultat net est estimé à ce jour à un déficit de 43,8 K€ en tenant compte des restes à réaliser (RAR), contre un excédent de 19.67 k€ hors RAR en section de fonctionnement. Ces montants pourront être ajustés courant 2027, en fonction du résultat définitif du Compte Financier Unique (CFU).

Les comptes des années 2024 et 2025 présentés ci-après sont constitués des montants réels issus des CFU. Les montants repris pour l'année 2026 correspondent à une estimation du Compte Financier Unique (CFU) à la fin septembre 2026. Les chiffres présentés pour l'année 2027 sont des orientations budgétaires prévisionnelles fondées sur les informations connues à ce jour.

2 - LES GRANDES MASSES FINANCIERES

2.1 - Les masses budgétaires

	2024	2025	2026	2027
Recettes de fonctionnement	0	38 296	216 517	252 422
Dépenses de fonctionnement	0	53 454	196 850	246 134
dont intérêts de la dette	0	0	0	0
Recettes d'investissement	151 325	2 727 074	2 106 488	917 668
dont emprunts souscrits	61 325	2 498 945	150 000	0
Dépenses d'investissement	151 325	2 664 074	1 137 192	754 570
dont capital de la dette	0	0	0	0
dont P.P.I	151 325	2 664 074	1 074 192	615 240

2.2 - Soldes financiers

	2024	2025	2026	2027
Epargne de gestion	0	-15 158	19 667	6 288
Epargne brute	0	-15 158	19 667	6 288
Epargne nette	0	-15 158	19 667	6 288

2.3 - Fonds de roulement et résultat prévisionnel

	2024	2025	2026	2027
Fonds de roulement en début d'exercice	0	0	153 710	1 142 673
Résultat de l'exercice	0	153 710	988 963	169 386
Fonds de roulement en fin d'exercice	0	153 710	1 142 673	1 312 058

NB : Le fonds de roulement 2026 et 2027 est prévu en hausse, notamment en raison des subventions versées par l'État au titre de la DSIL, par l'ADEME au titre du Fonds chaleur et par le département.

2.4 - Endettement

	2024	2025	2026	2027
Emprunt	61 325	2 498 945	150 000	0

L'endettement correspond au montant de l'avance de trésorerie octroyée par le SYDED à la régie BioChaleur. Cette avance a vocation à être remboursée sans intérêts, sur une période de vingt ans à partir de l'exercice 2026.

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026
territoire d'énergie DOUBS-SYDED
Le Président du SYDED, Patrick CORNE

3 - LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

3.1 - Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Ce sont des indicateurs permettant d'analyser le niveau de richesse de la collectivité. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

	2024	2025	2026	2027
Recettes de fonctionnement	0	38 296	216 517	252 422
Epargne de gestion	0	-15 158	19 667	6 288
Epargne brute	0	-15 158	19 667	6 288
Taux d'épargne brute (en %)	0	-39,58 %	9,08 %	2,49 %
Epargne nette	0	-15 158	19 667	6 288

NB : l'épargne s'élève à 19,7 K€ en 2026 et 6,3 K€ en 2027. Ce recul provient d'une augmentation des dépenses de fonctionnement (+25,04 %) supérieure à celle des recettes (+16,58 %).

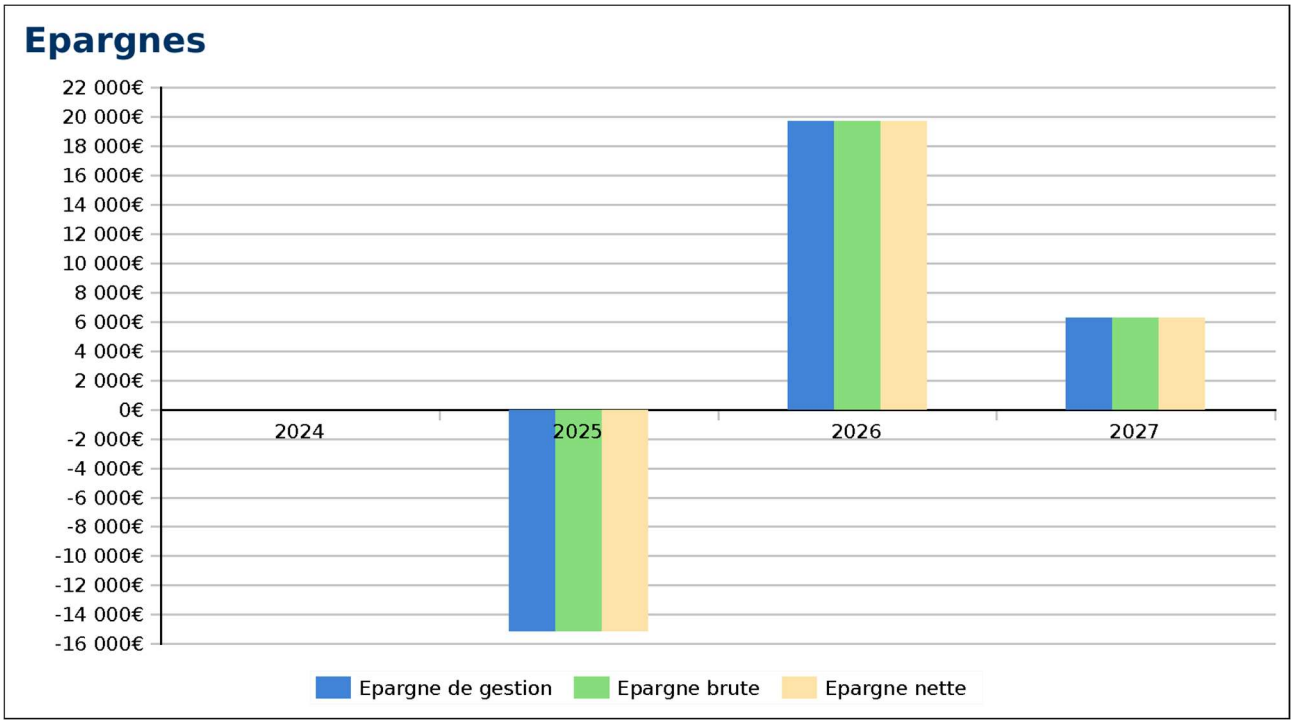

3.2 - Effet de ciseau

Effet de ciseau : Evolution de l'écart entre les recettes d'exploitation hors cession (fonctionnement) et les dépenses d'exploitation (fonctionnement) y compris les cessions d'immobilisations.

	2024	2025	2026	2027
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	0	38 296	216 517	252 422
Evolution n-1			465,38 %	16,58 %
Dépenses de fonctionnement	0	53 454	196 850	246 134
Evolution n-1	0	0	268,26 %	25,04 %

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026
territoire d'énergie DOUBS-SYDED
Le Président du SYDED, Patrick CORNE

Ce graphique illustre l'effet de ciseau et met en évidence la dynamique des recettes par rapport à celle des dépenses. Les recettes et dépenses exceptionnelles ne sont pas comptabilisées, alors qu'elles sont de nature à faire varier les agrégats d'une année sur l'autre.

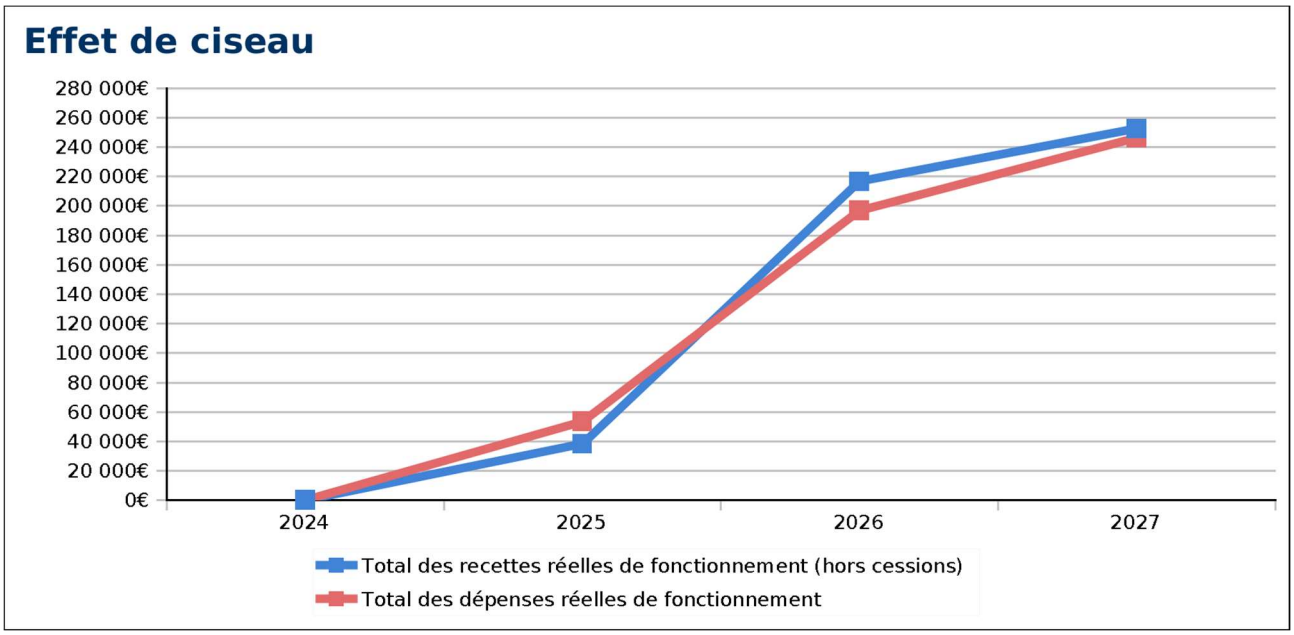

4 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

4.1 - Encours de dette et emprunts nouveaux

La régie BioChaleur prévoit de recourir à des emprunts bancaires en 2028, à hauteur de 2,3 M€ puis en 2032, pour un montant de 1 M€.

	Encours de dette au 31/12	Emprunts nouveaux
2024	0	61 325
2025	0	2 498 945
2026	0	150 000
2027	0	0

Le graphique ci-dessous retrace, pour chaque année, l'évolution du capital restant dû et de l'annuité (échelle de droite du graphique), ainsi que les emprunts nouveaux à contracter dans le cadre du plan d'investissement prospectif.

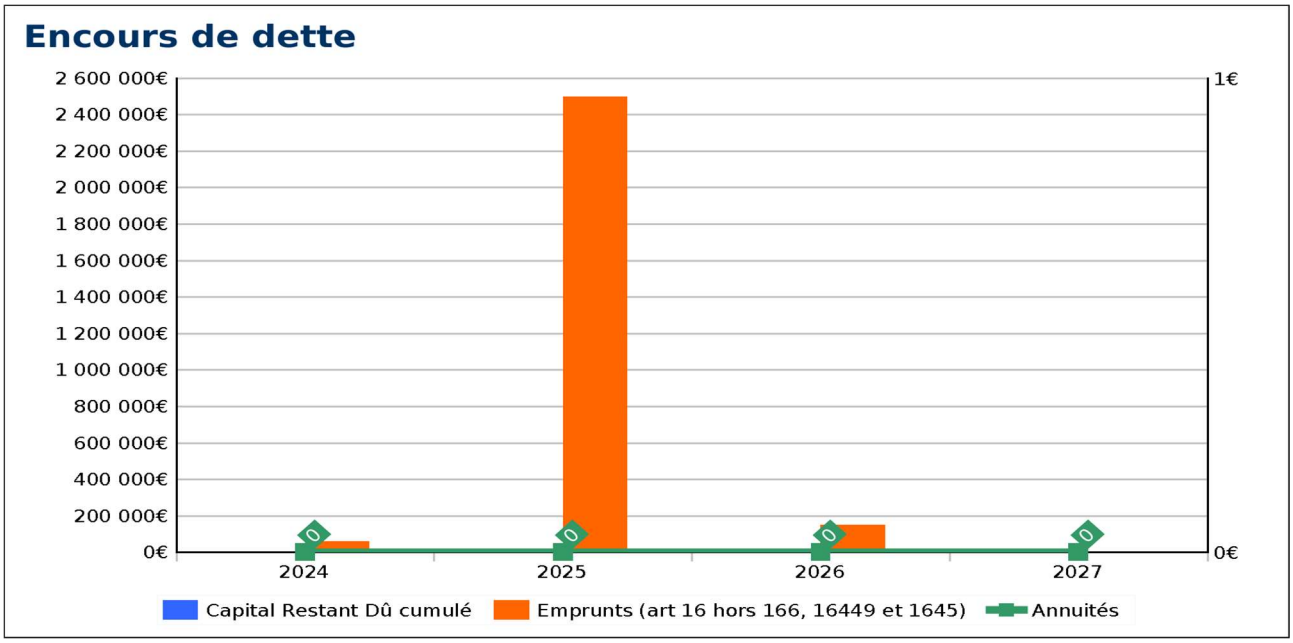

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026
territoire d'énergie DOUBS-SYDED
Le Président du SYDED, Patrick CORNE

5 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

5.1 - Les recettes liées à la vente de chaleur

Années	Ventes de chaleur
2024	0
2025	38 296
2026	216 497
2027	252 402

Les ventes de 2026 correspondent au seul réseau de chaleur de Blamont ; celles de 2027 correspondent aux réseaux de Blamont et de Dampierre-les-Bois.

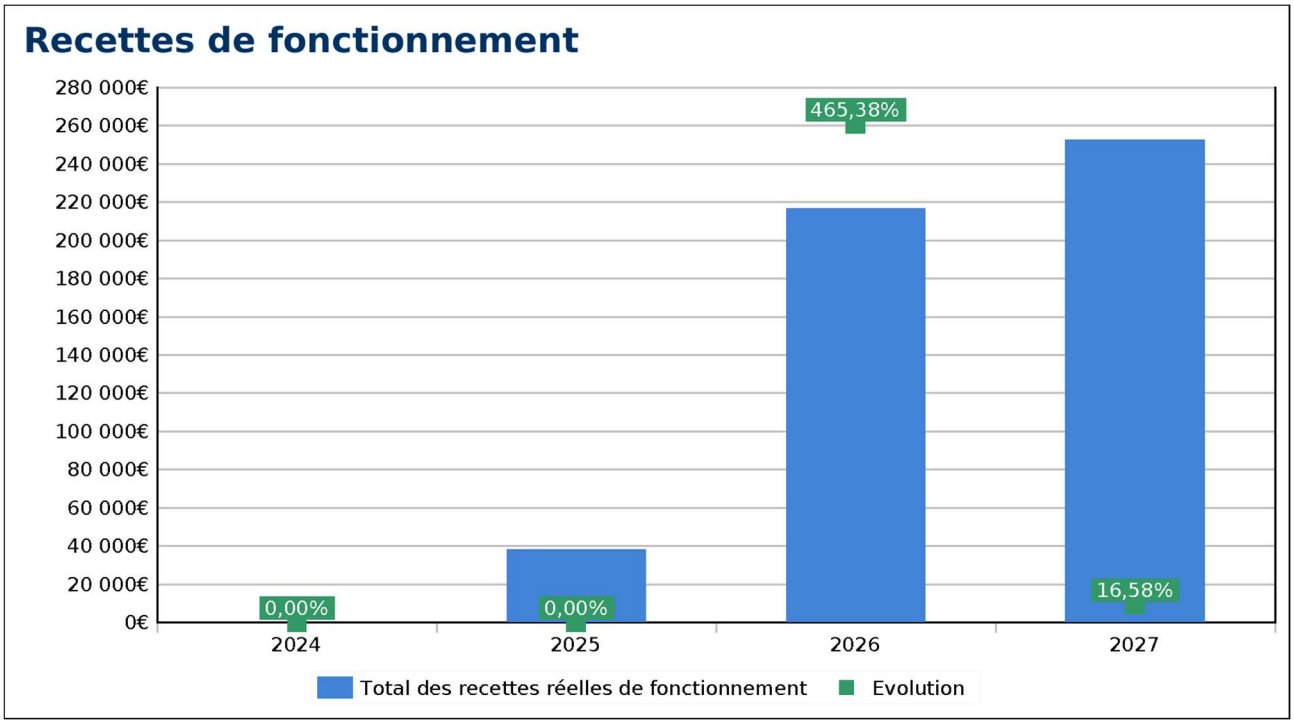

5.2 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et leur évolution :

Années	Dépenses de fonctionnement	*Evolution n-1*
2024	0	0
2025	53 454	0
2026	196 850	268,26 %
2027	246 134	25,04 %

Aucune dépense de fonctionnement n'est inscrite tant que le réseau de chaleur n'est pas certain de voir le jour. C'est pourquoi des dépenses apparaissent en 2025 pour le réseau de Blamont, puis en 2026 et en 2027 pour les réseaux de Blamont et de Dampierre-les-Bois.

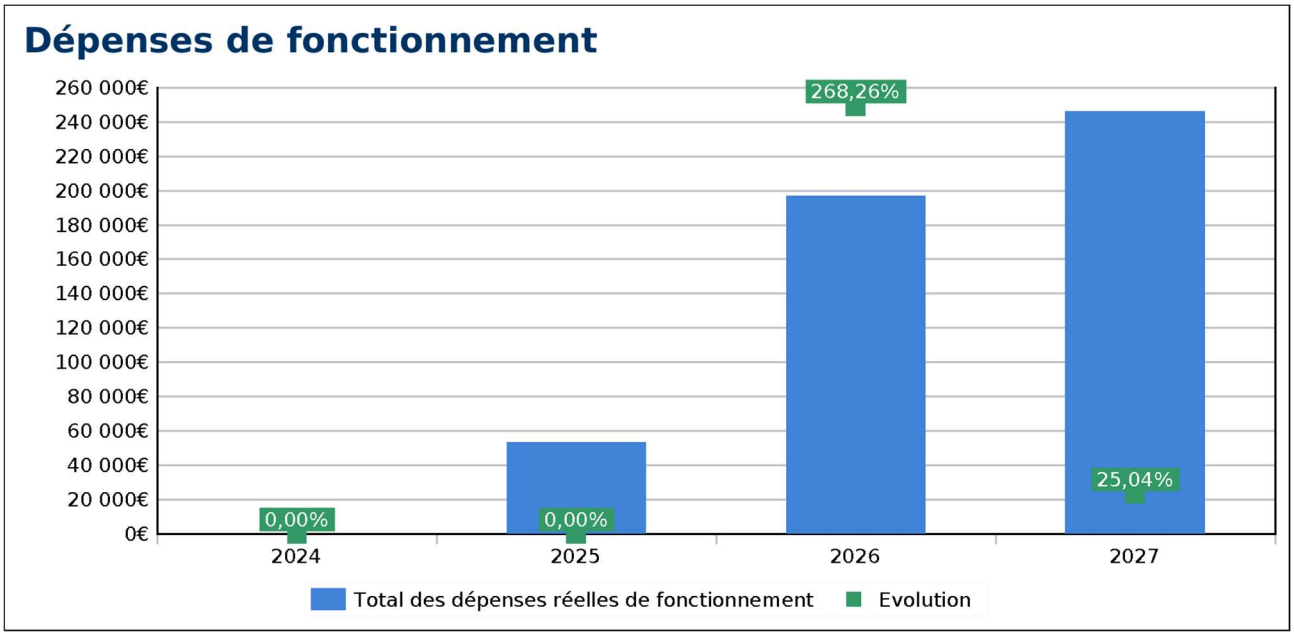

Les principales dépenses de fonctionnement

Charges de personnel : Elles comprennent les dépenses du chapitre 012.

2024	2025	2026	2027
0	0	6 600	25 335

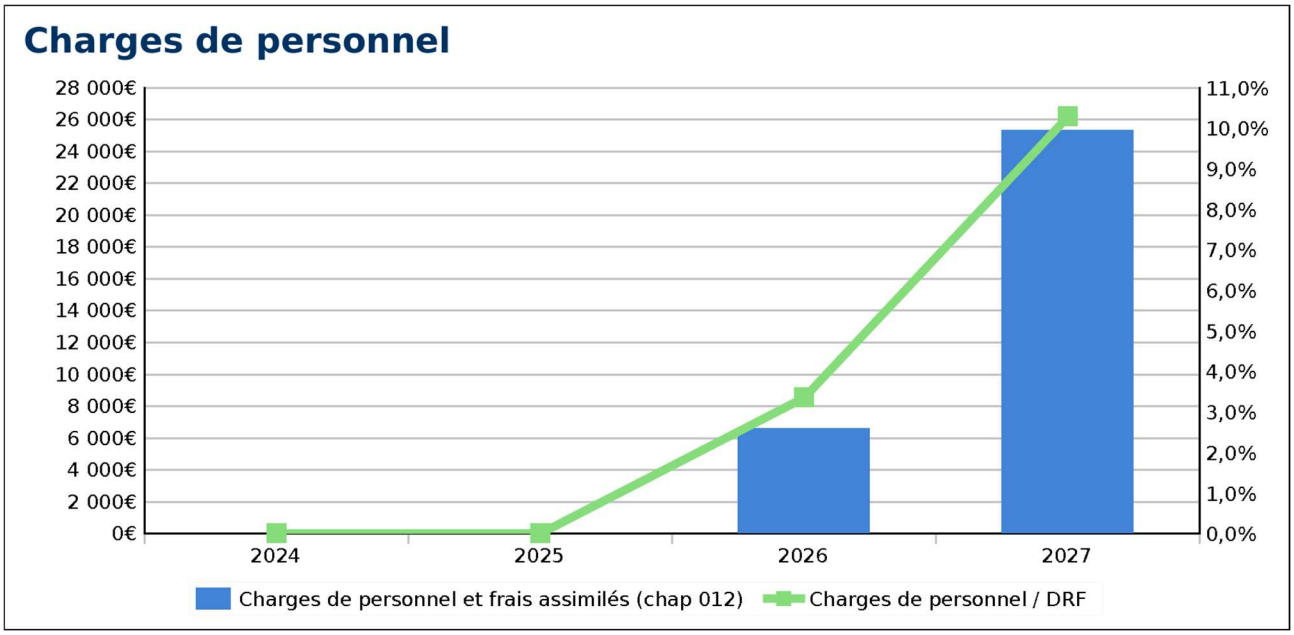

Les dépenses de personnel sont composées, d'une part, d'une quote-part du personnel du SYDED mis à la disposition de la régie, qui pourrait s'élever à 1,5 ETP par an selon le temps effectivement consacré au projet et, d'autre part des agents communaux chargés de veiller au bon fonctionnement des réseaux.

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026
territoire d'énergie DOUBS-SYDED
Le Président du SYDED, Patrick CORNE

Charges à caractère général : Elles comprennent les dépenses du chapitre 011. Il s'agit de l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des réseaux de chaleur. Ces dépenses concernent la fourniture d'énergie (bois, granulés, fioul, électricité), la consommation d'eau, les frais de télécommunication, les contrats de maintenance et d'assurance, ainsi que les frais de publication des marchés de travaux, de maintenance et d'approvisionnement en bois.

Les dépenses augmentent chaque année, au fur et à mesure de l'intégration de nouveaux réseaux de chaleur.

2024	2025	2026	2027
0	53 453	174 430	199 879

Autres dépenses : Elles comprennent les dotations aux provisions pour le renouvellement des installations, ainsi que les arrondis de TVA.

2024	2025	2026	2027
0	1	15 820	20 920

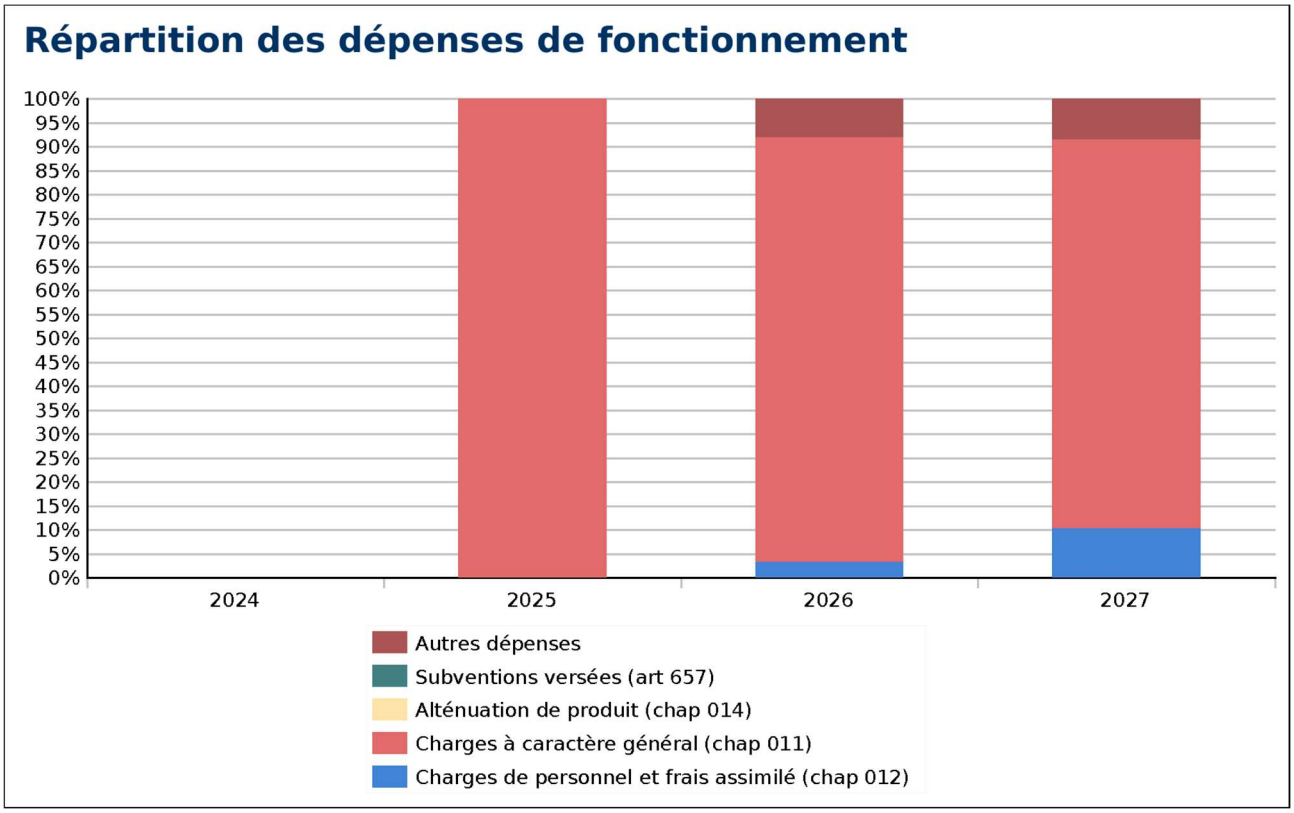

6 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

6.1 - Les recettes d'investissement

Subventions perçues : Ces subventions d'investissement proviennent de l'État au titre de la DSIL, de l'ADEME au titre du Fonds chaleur pour Blamont et du CCRt pour Dampierre-les-Bois et du département.

2024	2025	2026	2027
0	150 770	1 906 488	917 668

Recettes diverses : Les montants indiqués sont constitués, pour 2025 et 2026, des avances versées sur commandes, qui permettent de payer les entreprises dans le cadre des marchés de travaux. Pour 2024, il s'agit du versement d'une subvention par le SYDED via le fonds de transition énergétique.

2024	2025	2026	2027
90 000	77 359	50 000	0

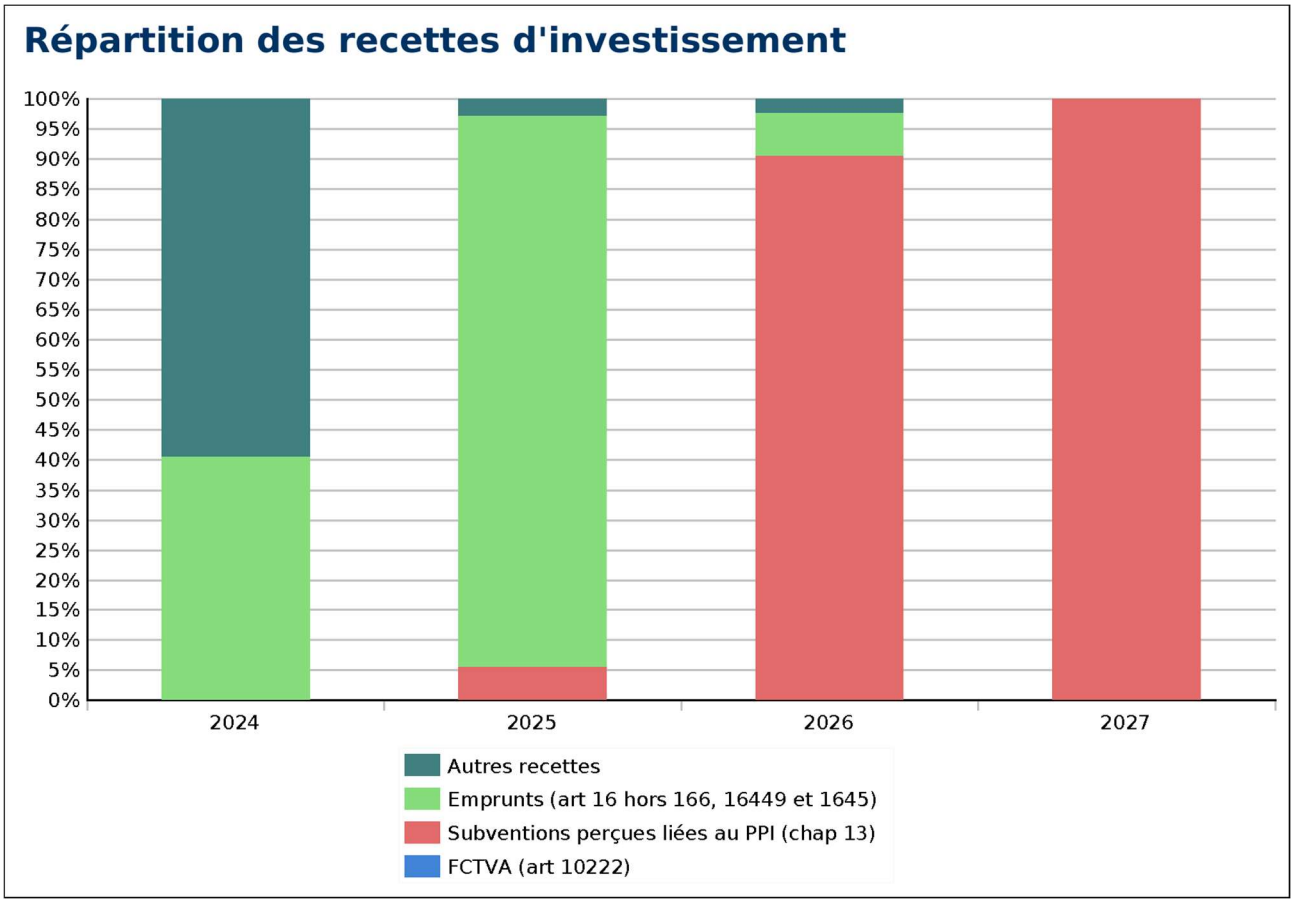

6.2 - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement et leur évolution

Années	Dépenses d'investissement
2024	151 325
2025	2 664 074
2026	1 137 192
2027	754 570

Ces dépenses sont constituées du montant des travaux de construction de chaque réseau de chaleur, retracés dans le PPI, ainsi que du remboursement de l'avance de trésorerie consentie par le SYDED.

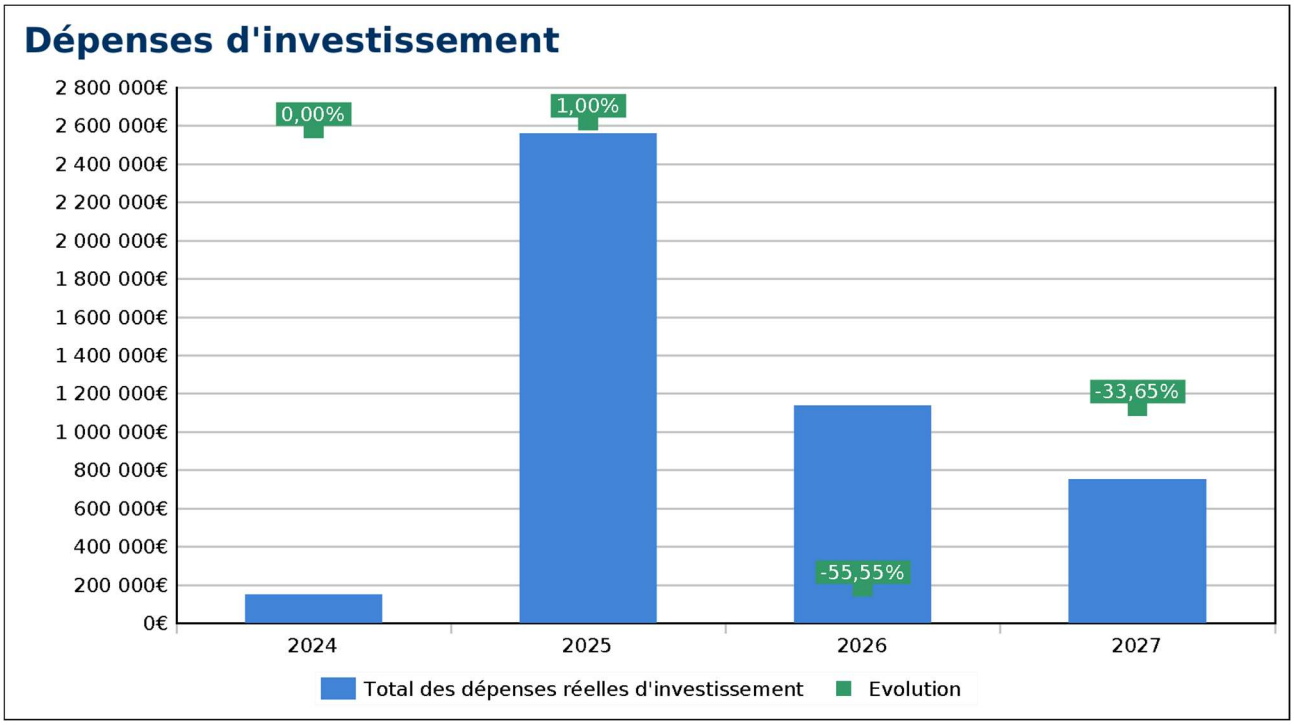

7 - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

7.1 - Les dépenses prévues au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)

	2024	2025	2026	2027	Total
Construction	151 325	2 664 074	1 074 192	615 240	4 504 831
Total	**151 325**	**2 664 074**	**1 074 192**	**615 240**	**4 504 831**

8 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Le plan de financement des investissements réalisés sur la période est présenté ci-dessous. Le remboursement du capital de la dette ne figure pas dans les dépenses d'investissement à financer, puisque celui-ci doit être couvert par l'autofinancement.

Rappel des investissements prévus au PPI

	2024	2025	2026	2027	Total
Construction	151 325	2 664 074	1 074 192	615 240	4 504 831
Total	**151 325**	**2 664 074**	**1 074 192**	**615 240**	**4 504 831**

L'épargne de la collectivité

	2024	2025	2026	2027
Epargne brute	0	-15 158	19 667	6 288
Remboursement capital de la dette	0	0	0	0
Epargne nette	0	-15 158	19 667	6 288

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026
territoire d'énergie DOUBS-SYDED
Le Président du SYDED, Patrick CORNE

Le financement

Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de l'investissement. Les cessions d'immobilisation sont rajoutées dans le plan de financement. Pour rappel, l'affectation du résultat peut également intervenir partiellement pour financer l'investissement.

	2024	2025	2026	2027
Epargne nette (a)	0	-15 158	19 667	6 288
FCTVA (b)	0	0	0	0
Autres recettes (c)	90 000	77 359	50 000	0
Ressources financières propres d = (a+b+c)	90 000	62 201	69 667	6 288
Subventions perçues (liées au PPI) (e)	0	150 770	1 906 488	917 668
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (f)	61 325	2 498 945	150 000	0
Financement total g = (d+e+f)	151 325	2 711 916	2 126 155	923 956

Résultat de l'exercice	0	153 710	988 963	169 386

Les résultats sont positifs, essentiellement grâce aux subventions d'investissement perçues (1,9 M€ en 2026) et à l'avance de trésorerie octroyée par le SYDED, mais ils n'intègrent pas les restes à réaliser.

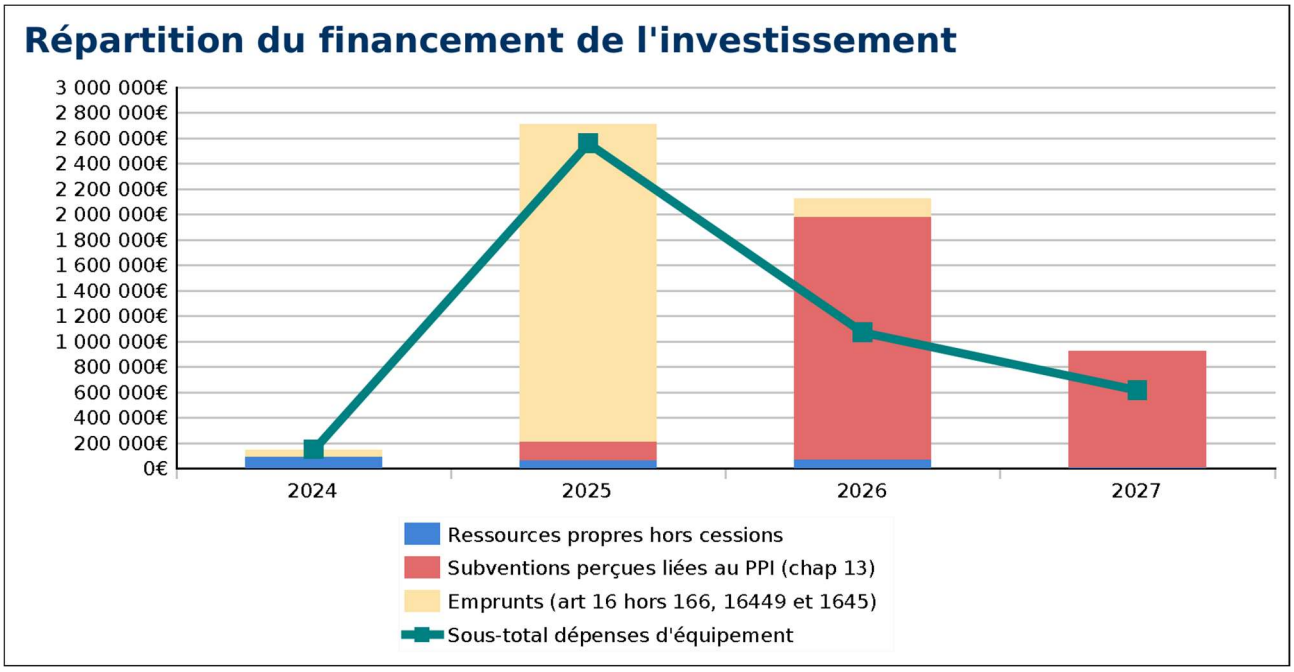

Conclusion

Le scénario présenté traduit la montée en charge progressive de la régie BioChaleur. Après la mise en service du réseau de Blamont au début du 4ème trimestre 2025, le réseau de Dampierre-les-Bois sera fonctionnel en 2027 : les recettes de fonctionnement progressent de 16,58 % pour atteindre 252 422 €, pour des dépenses de 246 134 €, soit une épargne brute de 6 288 €.

En investissement, les dépenses 2027 s'élèvent à 754 570 €, dont 615 240 € de travaux de construction et 139 330 € de remboursement de l'avance consentie par le SYDED. Elles sont couvertes par 917 668 € de subventions, ce qui porte le fonds de roulement à 1 312 058 € à la fin de l'exercice.

Ces orientations s'inscrivent dans une trajectoire pluriannuelle : quatre communes ont, à ce jour, transféré ou décidé de transférer leur compétence au SYDED, un deuxième réseau est attendu en 2027 et la régie anticipe la création d'un nouveau réseau de chaleur chaque année d'ici 2033. Elle prévoit de recourir à l'emprunt à hauteur de 2,3 M€ en 2028, puis de 1 M€ en 2032. Cette montée en puissance appellera une vigilance particulière sur le niveau de l'épargne brute.

Les éléments d'orientation budgétaire présentés seront globalement repris pour le budget prévisionnel de la régie BioChaleur, qui sera soumis au vote du comité syndical de décembre. Toutefois, certains postes pourront connaître des évolutions d'ici à décembre.

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026
territoire d'énergie DOUBS-SYDED
Le Président du SYDED, Patrick CORNE

ANNEXE - Budget Régie BioChaleur 2027

Dépenses 2027		
COMPTES	**EXPLOITATION**	
	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, fuel, plaquette bois)	156 757,00
6063	Fourniture d'entretien et petit équipement	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00
6156	Maintenance	33 942,50
6161	Multirisques	3 334,50
6226	Honoraires	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00
6237	Publications	0,00
6262	Frais de télécommunication	846,30
	012 - CHARGES DE PERSONNEL	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	20 790,00
6218	Autres personnels extérieurs	4 545,00
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	20,00
	68 - DOT. AMORT. ET PROV.	
6815	DAP - PROV POUR RISQUES ET CHARGES	20 900,00
	042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	
6811	DOT AMO	0,00
COMPTES	**INVESTISSEMENT**	
	040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	
13918	Quote part subv invest	0,00
	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
16878	Remb autres dettes (avance SYDED)	139 330,03
	20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2031	Frais d'études (refacturation)	0,00
2031	Frais d'études	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00
	23 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	
2314	Construction sur sol d'autrui	555 240,00
238	AVANCE	60 000,00
		1 000 705,33

AR-Préfecture du Doubs

025-252508288-20261104-10-AU

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 04-11-2026

Publication le : 04-11-2026

territoire d'énergie DOUBS-SYDED

Le Président du SYDED,
Patrick CORNE

Recettes 2027		
COMPTES	**EXPLOITATION**	
	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET DES VENTES DIVERSES	
701	Ventes de chaleur	252 402,46
	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
7588	Produits divers de gestion courante	20,00
	042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	
777	Quote part des subv	0,00
COMPTES	**INVESTISSEMENT**	
	040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	
2814	Amortissements	0,00
	13 - SUBV D'INVEST	
1311	Etat et établissements nationaux	132 197,00
1313	Département	248 367,00
13188	Autres subv d'équipement	537 104,00
	16 - EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	
16878	Autres dettes	0,00
	Affectation du résultat 2026	- 43 808,90
		1 126 281,56

AR-Préfecture du Doubs
025-252508288-20261104-10-AU
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-11-2026
Publication le : 04-11-2026
territoire d'énergie DOUBS-SYDED
Le Président du SYDED, Patrick CORNE